

# Règlement intérieur

## ARTICLE 1 : CHAMP D'APPLICATION

Le présent règlement intérieur s'applique à tous les clients de L'Espace Aqualudique des Thermes des Fumades. Il est partie constituante des conditions générales de vente et fait l'objet d'un affichage dans l'établissement. En validant sa réservation ou en pénétrant dans l'enceinte de de L'Espace Aqualudique des Thermes des Fumades, le client reconnaît et accepte le règlement ainsi que toutes les règles de sécurité assurant le bon fonctionnement des installations.

Le personnel de l'établissement est habilité à faire respecter le règlement auprès de tous les usagers.

Les enfants sont admis à l'espace aquatique à partir de 6 ans accompagnés d'un adulte.

Les personnes ayant des antécédents cardiovasculaires doivent consulter leur médecin avant d'accéder à l'établissement. Par l'acquisition ou l'utilisation d'un titre d'entrée aux fins d'accéder aux installations de l'établissement, le client confirme être en bonne santé et ne contrevenir à aucune prescription médicale.

Les bassins ne sont pas accessibles aux personnes ayant des lésions cutanées importantes ainsi que des maladies de peau.

## ARTICLE 2 : ADMISSION ET HORAIRES D'OUVERTURE

### Admission

Seules les personnes porteuses d'un titre d'entrée valable peuvent accéder à l'établissement.

En cas de dépassement du temps payé, le client sera tenu de s'acquitter d'un montant supplémentaire en conséquence.

L'établissement se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne ne répondant pas aux exigences du présent règlement intérieur.

En cas d'accès illégal au site, une plainte sera systématiquement déposée à l'encontre des contrevenants.

Les animaux ne sont pas admis.

### Horaires d'ouverture

Les horaires d'ouverture sont affichés à l'accueil de l'établissement et sur le site : [www.lesfumades.fr](http://www.lesfumades.fr)

La baignade prend fin 15 min avant la fermeture (soit 19h45). Le dernier accès à l'établissement sera à 19h.

La direction se réserve le droit de fermer l'établissement ainsi que de modifier ses horaires sans préavis.

Une interruption momentanée de certains dispositifs ou de certaines prestations de services ne justifie ni une réduction, ni le remboursement de tout ou partie du prix de l'entrée.

## ARTICLE 3 : REGLES DE BIENSEANCE DANS L'ENCEINTE DES ETABLISSEMENTS

Les clients doivent se comporter de manière à respecter la bienséance, la sécurité, la tranquillité et l'ordre.

### Règles d'usage

- Un comportement correct et respectueux est exigé envers tous y compris vis-à-vis du personnel des Thermes des Fumades.
- Les équipements doivent être utilisés avec tout le soin requis. Dans le cas d'utilisation abusive, de salissures imputables aux clients, de détériorations ou de perte d'objets prêtés, le client endosse la responsabilité des dommages dégradations et dommages constatés durant le séjour seront facturés directement au client et devront être réglés avant le départ (un devis sera préalablement remis au Client).
- Les armoires des vestiaires/casiers doivent être laissées propres après utilisation.

### Interdictions

Il est interdit de :

- être nu dans l'enceinte de l'espace de Détente Aquatique et du SPA, (bassin intérieur, bassin extérieur, sauna, hammam terrasse intérieure, terrasse extérieure, douches sensorielles, douche des vestiaires....)
- fumer ou vapoter.
- accéder à l'établissement sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants.
- consommer des boissons alcoolisées dans le centre aquatique.
- pratiquer des actes ou d'adopter des comportements à caractère sexuel.
- utiliser un téléphone portable, ordinateur portable, lecteur audio ou vidéo ou tout autre appareil même étanche contenant des batteries ou des piles électriques. Si vous souhaitez prendre des photos ou filmer, une demande d'autorisation auprès de la Direction est obligatoire.
- introduire des objets dangereux ou pouvant le devenir après détérioration (verres, miroirs, objets tranchants...).
- uriner dans les bassins.
- cracher dans l'eau et / ou par terre
- courir, sauter, plonger ou de pousser des personnes à l'eau.
- jouer à la balle ou au ballon.
- utiliser des bouées, jouets, palmes, masques, tubas, frites ou tout autre matériel natatoire (à l'exception des brassards pour enfants et des matériels utilisés lors des animations organisées par L'Espace Aqualudique des Thermes des Fumades).
- pique-niquer et plus généralement apporter de la nourriture ou des boissons dans l'établissement
- réserver les chaises longues. Si besoin, contactez le personnel de l'établissement qui mettra à votre disposition une chaise longue en débarrassant les objets qui se trouvent dessus.

Tout manquement à ces consignes de bonne conduite pourra entraîner une exclusion immédiate de l'établissement sans aucune compensation, ni remboursement.

## ARTICLE 4 : RESPONSABILITE ET SECURITE

### **Responsabilité**

Le client est responsable de son utilisation des installations et du parking, nonobstant l'obligation de L'Espace Aqualudique des Thermes des Fumades, de les conserver dans un état garantissant la sécurité des déplacements des clients.

La mise à disposition d'un casier ou d'un coffre-fort dégage la responsabilité de la direction en cas de perte ou de vol. En utilisant un casier ou un coffre-fort, le client assume la responsabilité de le fermer à clé et de contrôler que chaque dispositif est verrouillé de manière sûre. Le client est invité à ne pas venir avec des objets de valeur, tels que des bijoux, à l'Espace Aqualudique des Thermes des Fumades.

Les clients sont informés que la chaleur et l'eau peuvent provoquer des altérations sur certains matériaux. C'est pourquoi nous ne pouvons endosser la responsabilité de dommages survenus en particulier sur des lunettes, des montres, des bijoux, des vêtements de bain et d'autres objets que le client porte sur lui.

### **Sécurité**

La responsabilité de L'Espace Aqualudique des Thermes des Fumades ne sera pas engagée si un quelconque incident survient dans son enceinte, y compris le parking, en dehors des horaires d'ouverture au public

Toutes les sorties et issues de secours doivent être en permanence libres de tout encombrement.

## ARTICLE 5 : REGLES RELATIVES A L'HYGIENE

Assurer une bonne hygiène dans nos établissements est l'une de nos préoccupations majeures. Merci de bien vouloir respecter les consignes ci-dessous.

- Prendre une douche savonnée avant l'accès au bassin.
- Utiliser le pédiluve avant tout accès au bassin.
- Utiliser des savons et autres produits de soin pour le corps dans les douches.
- Utiliser les bassins avec ses pansements.
- Tenue de sport exigée en salle de cardio-training.
- Tenue de bain : pour les hommes slip ou boxer, pour les femmes maillot 1 pièce ou 2 pièces (aucune autre tenue acceptée). Le bonnet de bain est conseillé.
- Le port du maillot de bain est obligatoire dans le hammam et le sauna.
- Prévoir serviettes de bain et claquettes.

## ARTICLE 6 : DISPOSITIONS SPECIFIQUES AUX BAINS DE CHALEUR (SAUNA/HAMMAM)

### **Recommandations**

La pratique du sauna, de la salle de cardio-training et du hammam est déconseillée aux femmes enceintes, aux enfants de moins de 16 ans et aux personnes présentant des problèmes cardiaques.

Il est recommandé de ne pas rester plus de 10 min dans le sauna et 15 min dans le hammam.

Il est recommandé de porter des sandales antidérapantes aux abords des bassins.

Il est important de s'hydrater régulièrement en cas d'utilisation des bains de chaleur.

Il est obligatoire de s'asseoir sur des serviettes dans le sauna.

### **Interdictions**

- L'accès est interdit aux enfants de moins de 6 ans, d'une manière générale fortement déconseillé aux Mineurs de moins de 16 ans
- Après les bains de chaleur, il est interdit de retourner dans les bassins sans se doucher.
- Le hammam et le sauna étant mixtes, la nudité est interdite.
- Le port de bijoux, de lunettes ou de verres de contact est interdit.
- Il est interdit de verser de l'eau sur les pierres chaudes. Si nécessaire, le client doit demander au personnel de l'établissement de le faire.

SAS SOCIETE D'EXPLOITATION DES THERMES D'ALES LES FUMADES au capital de 1 000 000 €  
RCS NIMES 878 632 199  
Maison de l'eau - Avenue des Thermes des Fumades - 30500 - ALLEGRE LES FUMADES  
[www.fumades.com](http://www.fumades.com)